

Tarifs en vigueur le 1 janvier 2024

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Martin Roy Directeur exploitation

Maître de port et agent de sûreté portuaire

Téléphone : 418 297-6164 Bureau : 418 296-4296

Courriel: <u>mroy@portbcomeau.ca</u>

# « TARIF DES DROITS D'AMARRAGE » PORT DE BAIE-COMEAU

Droits d'amarrage	Tarif (\$/Tjb)
Par tonneau de jauge brute (jb) au registre	
Pour les premières 24 heures ou partie de celles-ci	0,100\$
Pour chaque période additionnelle de 24 heures ou partie de celles-ci	0,064 \$
Frais minimum	550,00\$
Bateau de pêche avec permis saison de pêche (avril à octobre)	1 212,75 \$
Bateau de pêche avec permis par mois	242,55 \$

# « TARIF DES FRAIS DE HAVRE » PORT DE BAIE-COMEAU

Frais de havre	Tarif (\$/Tjb)
Par tonneau de jauge brute (jb) au registre	
a) Navire destiné à opérer un service de traversier de passagers ou de marchandises qui opère dans le port sur une base quotidienne, les frais sont exigibles chaque mois pour chacune des 5 premières entrées dans le havre	0,072 \$
b) Tout navire autre qu'un navire visé à l'alinéa a)	0,116 \$
c) Minimum payable selon l'alinéa a)	241,50 \$
d) Minimum payable selon l'alinéa b)	287,50 \$

## ARIF DES DROITS DE QUAI » PORT DE BAIE-COMEAU

Droits de quai	Taux (\$/Tonne)
Vrac solide	Total (ty Total)
Agrégats, sable, gravier	0,92 \$
Minerais et concentrés non métalliques (silice, graphite,	
apatite, ilménite)	2,55 \$
Minerais et concentrés métalliques	2,55 \$
Granules de bois	1,28 \$
Copeaux, sciures, autres résidus de biomasse forestières	1,28\$
Engrais et composés chimiques	1,77 \$
Sel	1,77\$
Tout autre vrac solide non désigné	2,84\$
Vrac liquide	
Biocombustibles (biomasse)	1,64 \$
Pétrole, produits du pétrole	1,77\$
Tout autre vrac liquide non désigné	3,53 \$
Marchandise générale	
Métal en lingot	2,15 \$
Anodes	2,92\$
Granite	1,06\$
Bois brut en billes (en mètre cube)	1,28 \$
Pièce usinés ou manufacturés (pièce de béton ou d'acier,	
etc.)	3,53 \$
Papier journal, pâte ou produit du papier	2,14\$
Bois d'œuvre	1,77 \$
Marchandises conteneurisées	1,06\$
Conteneur (tarif à l'unité EVP)	4,25 \$
Poisson: crabe, pétoncle, homard (\$/livres)	0,014\$
Tout autre marchandise non désignée	4,25 \$
Quayage minimum	
Quayage minimum	561,75 \$

## « TARIF EAU POTABLE » PORT DE BAIE-COMEAU

Eau potable	Taux	
Boyau et équipement		
Tarif fixe	778,59 \$	
Branchement et débranchement		
Du lundi au vendredi	Min 4 heures	Heures supplémentaires (taux horaire)
De 7h00 à 17h00	313,70 \$	78,42 \$
De 17h00 à 7h00	522,78\$	130,70\$
Weekend et Jour férié		
Pour toutes les heures de la journée	522,78\$	130,70 \$
Eau		
Eau potable (en mètre cube)	2,95 \$	

#### « TARIF DES DROITS DE SÉJOUR » PORT DE BAIE-COMEAU

Droits de séjour marchandise	Taux
Droit minimum de séjour-par semaine ou fraction de semaine	224,70\$
7 jours et moins - par jour ou fraction de jour	0,30\$
Au-delà de la période de 7 jours - par semaine ou fraction de semaine	0,89 \$

<sup>\*</sup> Pour toute période supérieure à 7 jours, la durée initiale de 7 jours au taux journalier s'applique.

<sup>\*\*</sup> Majoration de 25% pour les marchandises dangereuses

### « TARIF DE SÛRETÉ ET SÉCURITÉ » PORT DE BAIE-COMEAU

Sureté et sécurité - obligatoire pour tous navire à quai	Taux horaire
Jour, soir, nuit et fin de semaine	60,22\$
Jour férié	96,35 \$
Tout ajout au service aux fins de la sécurité ou de la sûreté portuaire	Prix coutant + 25%

### « TARIF INTERNET » PORT DE BAIE-COMEAU

Service d'internet	Taux
Frais d'installation (installé par CGPBC)	80,25 \$
7 jours et moins - par jour ou fraction de jour	64,20\$
Au-delà de la période de 7 jours - par jour ou fraction de jour	48,15 \$

# « TARIF LOCATION DE PASSERELLE (33'x2') & (45'x7') » PORT DE BAIE-COMEAU

Location de passerelle (33'x2') & (45'x7')	Taux
Droit minimum – 24h et moins (installation/désinstallation inclus)	1070.00\$
Par jour ou fraction de jour- sans installation de la CGPBC	160,50\$
Installation et désinstallation	856.00 \$

<sup>\*</sup>Veuillez noter que des frais supplémentaires peuvent s'appliquer durant les jours fériés.